



Enseignant au secondaire (Spécialisation Français) Job Summary

Collectivité :

Yellowknife – École Allain St-Cyr

Ministère :

Commission scolaire francophone, Territoires du Nord-Ouest

No du concours :

26571

Salaire

Type d'emploi :

Temps plein, Permanent

Date limite :

28 mai. 2025

Les personnes intéressées peuvent soumettre leur candidature de l'une des deux façons suivantes :

1. En postulant officiellement via le site du GTNO :
<https://www.gov.nt.ca/careers/fr/search/job/departement/commission-scolaire-francophone-territoires-du-nord-ouest-61>
2. En envoyant leur dossier directement à la direction à l'adresse suivante :
mathieu.gagnon@csftno.com

Offre d'emploi

Renseignements sur le ministere

Commission scolaire francophone des Territoires du Nord-Quest

Renseignements sur le poste

La Commission scolaire francophone des territoires du nord-ouest (CSFTNO) souscrit aux valeurs et aux principes suivants :

- Sensibilite à la diversite et au patrimoine culturels;
- Decisions fondees sur des donnees probantes, pour ameliorer la reussite et les realisations des eleves;
- Integration de l'apprentissage assiste par ordinateur dans les salles de cours;
- Enseignement et evaluations en fonction des resultats;
- Engagement continu pour l'amelioration de l'alphabetisation et de la numeratie;
- Travail en collaboration avec divers partenaires de l'education;
- Entregent et excellentes aptitudes en communication;
- Esprit d'equipe.

En regle generale, les candidats doivent posseder un diplome en enseignement ou un baccalaureat en education et etre admissibles à la delivrance d'un brevet d'enseignement aux Territoires du Nord-Quest.

Nous prendrons en consideration les criteres suivants dans le processus d'embauche :

- Solides connaissances et competences en enseignement secondaire (de la 7e et à la 12e annee);
- Toute experience en enseignement (de la maternelle à la 12e annee) constitue un atout;
- Excellentes competences en gestion de classe;
- Connaissance du programme scolaire prescrit des TNQ (ou volonte de se familiariser avec ce programme) pour l'enseignement du fran9ais langue premiere et les domaines connexes;
- Experience de l'utilisation de donnees concretes pour justifier les decisions pedagogiques;
- Experience des classes multiniveaux et de la pedagogie differenciee;
- Comprehension et experience de l'integration de la technologie dans les classes;
- Maitrise demontree du fran9ais à l'oral et à l'ecrit.

Le Gouvernement des territoires du nord-ouest offre des salaires concurrentiels, une allocation annuelle de vie dans le Nord, un genereux regime de retraite à prestations determinees, des congés annuels (dont des congés à salaire differe), ainsi qu'une assurance maladie et une assurance pour soins dentaires. Le GTNQ offre egalement une aide à la reinstallation au candidat retenu, au besoin.

Politique d'emploi des Autochtones

Pour se voir accorder la priorite en vertu de la Politique d'emploi des Autochtones, les candidats doivent montrer clairement qu'ils y sont admissibles.

En vertu d'une entente avec l'Association des enseignants et enseignantes des Territoires du Nord Quest, la priorite d'acces aux postes d'enseignants est accordee ainsi :

- Priorite 1 : enseignants qui ant re9u un avis officiel de mise en disponibilite.
- Priorite 2 : premier groupe prioritaire (GP1) personnes autochtones qui sont membres reconnus et descendants d'une Premiere nation, des Metis ou des Inuits originaires des Territoires du Nord-Quest, selon leurs frontieres actuelles.
- Priorite 3 : deuxieme groupe prioritaire (GP2) personnes autochtones qui sont membres reconnus et

descendants des Premières Nations, des Métis ou des Inuits originaires d'une région du Canada située à l'extérieur des Territoires du Nord-Ouest, selon leurs frontières actuelles.

- Priorité 4 : enseignants qui ne sont pas visés par les priorités 2 ou 3 ci-dessus.
- Priorité 5 : enseignants dans un poste temporaire qui ne sont pas visés par les priorités 2 ou 3 ci-dessus.
- Priorité 6 : enseignants résidents des TNQ qui ne sont pas encore employés par le GTNQ ou qui ne sont pas visés par les priorités 2 ou 3 ci-dessus.
- Priorité 7 : enseignants qui ne sont pas actuellement des résidents des TNQ et qui ne sont pas visés par l'une ou l'autre des priorités ci-dessus.

Vérification du casier judiciaire

Les candidats doivent se soumettre à une vérification des antécédents en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables. À défaut de fournir une attestation satisfaisante, les candidats risquent de se voir disqualifier du concours.

Diversité et inclusion

Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest est un milieu de travail ouvert à tous. Nous invitons les personnes ayant une incapacité qui nécessite des mesures d'adaptation à nous faire part de leurs besoins, si elles sont retenues pour une entrevue ou une évaluation, afin que l'on puisse prendre des mesures dans le cadre de la procédure d'embauche.

Admissibilité

Nous pourrions établir des listes de candidats admissibles à partir de ce concours afin de pourvoir des postes permanents ou temporaires semblables.

Équivalences

Les combinaisons équivalentes de formation et d'expérience sont prises en compte au cas par cas de la manière suivante : une année d'expérience directe équivaut à une année d'études, ou une année d'études équivaut à une année d'expérience. Nous prendrons en compte au cas par cas toute combinaison équivalente de formation et d'expérience. Pour obtenir une liste complète des équivalences prises en compte pour ce poste, veuillez communiquer avec le service des ressources humaines.

Aide au processus d'embauche

Pour savoir comment préparer et comment soumettre votre candidature, veuillez consulter Préparer votre candidature.

Renseignements sur le concours

No du concours : 26571

Date limite: 28 mai 2025, à 23 h 59, heure des Rocheuses

Salaire

Le salaire, établi au prorata en fonction du niveau d'études et de l'expérience confirmées, est compris entre **95 232 \$ et 153 748 \$** par année, auquel s'ajoutera une allocation annuelle de vie dans le Nord établie selon la convention collective de l'Association des enseignants et enseignantes des Territoires du Nord-Quest.

Renseignements seulement

Ministère des Finances

Gouvernement des Territoires du Nord-Quest

Yellowknife Centre, 5e étage

C. P. 1320, Yellowknife NT X1A2L9

Tel.: 867-767-9154, poste 14106

Telec. : 867-873-0445

Courriel : jobsyk@gov.nt.ca (<mailto:jobsyk@gov.nt.ca>)

Remarque : Si vous ne recevez pas d'avis électronique qui confirme la réception de votre demande d'emploi, veuillez faire un suivi téléphonique.